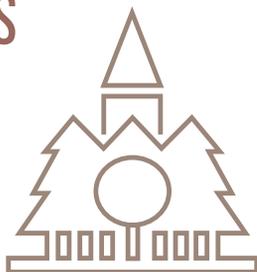


100
CONSTRUCTIONS
PUBLIQUES
EN BOIS
LOCAL

Projet résineux



Communes forestières



LOCALISATION



DONNÉES GÉNÉRALES



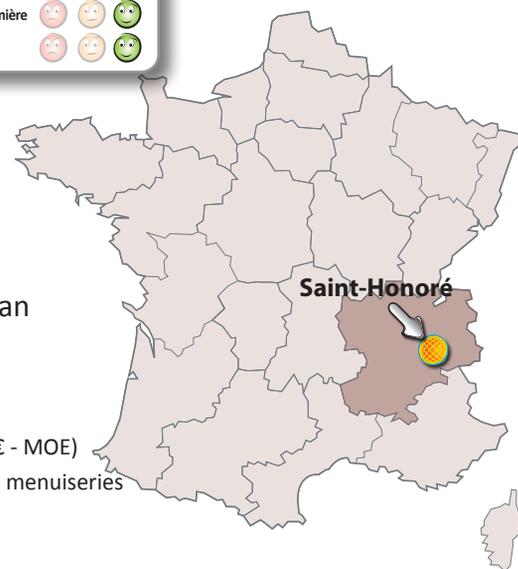
RÉALISATION

Ville Saint-Honoré
Nbre d'hab. 838
Département 38 – Isère
Région Rhône-Alpes
Territoire CC de la Matheysine, du Pays de Corps et des Vallées du Valbonnais / CFT Sud-Isère

Ingénierie spécifique « bois local »

Optimisation de la matière première

Garantie circuit court



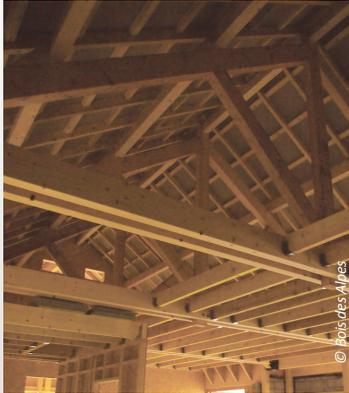
Typologie Construction d'une mairie
Consommation énergétique Cep = 61,90 kWh/m² SHON/an
Année de construction 2013-2014
Mise en service Juin 2015
SHON 215 m²
Coût de la construction 598 k€ HT (522 k€ HT - travaux / 76 k€ - MOE)
Coût du lot bois 111 k€ HT - charpente / 40 k€ HT - menuiseries
Volume de sciages 42 m³
Essences utilisées Mélèze, Douglas, Epicéa

Maître d'ouvrage Commune de Saint-Honoré
Architecte Atelier de la Place
 20, place Saint-Bruno, 38000 GRENOBLE
 Tél : 06 30 37 37 77 / Mail : a.foulon@atelierdelaplace.fr
Bureau d'études bois Vessière & Cie
 2885, avenue Uriage, 38410 VAULNAVEYS-LE-HAUT
 Tél : 04 76 89 00 85 / Mail : bernard.schmitt@vessiere.com
Scieur Scierie Blanc
 Le Pré Brun, 26300 MARCHES
 Tél : 04 75 70 50 76 / Mail : contact@scierieblanc.fr
Lamelliste Eurolamellé
 ZI des Pérouses - BP 94 , 74152 RUMILLY
 Tél : 04 50 64 62 16 / Mail : rlg@eurolamelle.fr
Distributeur bois ODDOS Mauris
 79 Rue des Allobroges, 38180 SEYSSINS
 Tél : 04 76 84 21 60
Constructeur bois Manca Charpente
 101, chemin des Gonnardières - La Plaine,
 38560 CHAMP-SUR-DRAC
 Tél : 04 76 68 85 45 / Mail : manca.charpente@wanadoo.fr
Menuisier M2P 18, rue du Drac - BP 17, 38640 CLAIR
 Tél : 04 76 98 13 00 / Mail : etude.m2p@wanadoo.fr
Appui à la certification Association Bois des Alpes
 256, rue de la République, 73000 CHAMBERY
 Tél. : 04 79 96 14 67
 Mail : info@boisdesalpes.net
Accompagnement technique & financier Charte forestière de territoire Sud-Isère
 1, rue du Pont de la Maladière, 38350 LA MURE
 Tél : 06 71 20 92 83 / Mail : cftsudisere@outlook.fr



Impliquée très tôt dans l'élaboration de la Charte forestière de territoire Sud-Isère, c'est assez naturellement que la municipalité de Saint-Honoré s'est tournée vers le matériau bois pour ce projet.

Coiffé d'une toiture rappelant l'architecture traditionnelle locale, le bâtiment d'une superficie totale de 215 m², reste compact. Son orientation permet d'optimiser les apports solaires « passifs », à ne pas négliger, compte-tenu des hivers rigoureux que peut connaître ce village situé à environ 1000 m d'altitude.



Cette construction associe une structure de type poteau-poutre adossée à un mur béton pour la partie bureaux, à une ossature bois classique pour la salle du conseil municipal. La charpente est également mixte : charpente traditionnelle pour les bureaux et charpente à chevrons sur pannes pour la salle du conseil municipal.



Garantie de qualité de produits et de services, la certification Bois des Alpes assure à 100% la provenance, la traçabilité des bois (gestion durable de la forêt, de type PEFC ou équivalent), et leur transformation locale, en conformité avec les normes en vigueur notamment en termes de séchage, de marquage CE, de caractérisation structurelle.

L'association Bois des Alpes défend, gère et soutient la promotion de la certification ; elle accompagne les entreprises certifiées, les aide à rester compétitives sur le marché. Cette valorisation de la ressource forestière locale dans la construction, constitue un véritable levier du développement économique du massif alpin.

Le réseau de bâtiments-pilotes en Bois des Alpes capitalise l'expérience des premières constructions en Bois des Alpes pour apporter à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre un éclairage technique et financier indispensable à tout nouveau projet.

www.boisdesalpes.net

La volonté de privilégier les ressources locales et d'en identifier la provenance a conduit la commune à faire le choix de la certification Bois des Alpes. Pour être en phase avec le code des marchés publics, elle a exigé que le bâtiment soit construit en matériau répondant à une démarche garantissant la qualité du produit et un service exemplaire en termes de développement durable type certification Bois des Alpes ou équivalent. Des entreprises du territoire déjà certifiées ont été sélectionnées pour les différents lots « bois » : ossature, charpente et menuiseries.



Sensibilisé à la question de l'énergie grise, le maître d'ouvrage a également privilégié des matériaux biosourcés pour l'isolation (blocs de chanvre notamment) et une chaudière bois à granulés pour le chauffage (diffusion assurée par un plancher chauffant).

Le réseau de bâtiments-pilotes en Bois des Alpes est cofinancé par l'Union Européenne



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Mairie de Saint-Honoré
Fugières
38350 SAINT-HONORÉ
Tél : 04 76 81 08 36
Mail: mairie.saint.honore@wanadoo.fr



Fédération nationale des Communes forestières
T +33 (0)1 45 67 47 98 - T +33 (0)4 79 33 49 52
13, rue du Général Bertrand 75007 PARIS - France

www.fncofor.fr

Communes forestières de Rhône-Alpes
T +33 (0)4 79 60 49 05
rhonealpes@communesforestieres.org
Communes forestières de l'Isère
T +33 (0)4 76 17 22 65
isere@communesforestieres.org